

Bobigny, le 23 mai 2022

LETTRE OUVERTE AU MINISTRE

Monsieur le Ministre,

Pendant les cinq dernières années, désastreuses pour le service public d'éducation, les personnels ont ainsi été méprisés et les inégalités renforcées, notamment au détriment des élèves issus des classes populaires comme le montre une récente enquête de la DEPP. L'école primaire a vu pleuvoir les injonctions les plus autoritaires et infantilisantes. Il est indispensable de mettre fin au poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire. Une rupture nette avec les politiques éducatives menées est non seulement nécessaire, mais aussi urgente.

La gestion des personnels devient de plus en plus arbitraire (convocations, intimidations, pressions, empêchement à être accompagné-es par des élu-es du personnel, enquêtes administratives sans texte de cadrage...) et peut donner lieu à des sanctions iniques portant atteinte aux personnes. Les 6 enseignant-es de l'école élémentaire Pasteur de Saint-Denis, muté-es soi-disant dans «l'intérêt du service» par le DASEN 93 en sont le symbole. En fait, ils-elles subissent une mutation-sanction déguisée.

Les dossiers administratifs de ces collègues sont vides et les conclusions de l'enquête administrative reprennent les éléments de langage et les propos calomnieux de l'extrême droite tenus dans un article de journal et une vidéo. Mais en réalité ce que l'administration leur reproche c'est d'avoir un conseil des maîtres qui fonctionne, un vrai collectif de travail tel qu'il est défini par le code de l'éducation et de porter des valeurs pour l'école. Ce qui s'est exprimé depuis des mois, c'est surtout la volonté d'une administration qui se voudrait toute puissante vis-à-vis des résistances notamment aux injonctions ministérielles. Nous assistons au musellement et à la mise au pas de la profession enseignante. Par l'exemple la direction académique et le rectorat de Créteil ont clairement affiché leur volonté d'anéantir un collectif de travail et remettent ouvertement en cause l'indépendance des fonctionnaires d'état pourtant garantie par le statut. Ces décisions unilatérales sont inadmissibles.

Durant l'année scolaire 2020-2021, cette équipe a été en mesure de faire fonctionner l'école alors qu'il n'y avait plus de direction d'école. C'est ce collectif de travail qui a permis aux élèves de bénéficier d'un cadre de travail alors même que l'école était mise à rude épreuve par la pandémie. Cette équipe a su depuis de nombreuses années mener des projets pédagogiques innovants reconnus par l'institution elle-même. L'intervention de l'extrême droite est venue déstabiliser l'ensemble de la communauté éducative. Face à cette attaque contre des agents du service public d'éducation, la protection même du ministre est nécessaire

Dans notre département, le plus pauvre de métropole où un rapport parlementaire a mis en exergue la rupture d'égalité. Dans un département comme le nôtre, jeune, riche de sa diversité, l'engagement des enseignant-es pour la réussite de tous nos élèves est indispensable. A l'heure où notre métier subit une crise de recrutement inédite, il est urgent d'envoyer un signal fort à une profession abimée et méprisée. L'annulation immédiate des mutations des 6 collègues de l'école élémentaire Pasteur à Saint Denis est un premier pas indispensable pour que notre profession retrouve confiance en notre institution. Nous restons disponibles pour vous rencontrer afin d'échanger sur cette situation.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'Éducation.

Les co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 93,
Marie-Hélène Plard – Caroline Marchand